

## M. Copé, patron de l'UMP, ou l'art d'occuper l'espace

Un entretien dans *Le Figaro Magazine* du samedi 28 mai, un passage au journal télévisé de 20 heures de TF1 et une séance émotion avec son père, les yeux embués, dans « Vie privée, vie publique », l'émission de Mireille Dumas sur France 3, vendredi soir... Jean-François Copé, le patron de l'UMP, fait feu de tout bois pour fêter ses six mois à la tête du parti présidentiel.

Alors que le Parti socialiste devait tenir une convention nationale, samedi, pour valider son projet, l'UMP devait elle aussi réunir son parlement, pour une grande séance de défense du bilan de Nicolas Sarkozy, de mobilisation des équipes en vue de l'élection présidentielle... et d'autopromotion de l'action de M. Copé.

Devant quelques journalistes réunis à déjeuner rue La Boétie, vendredi, M. Copé a exposé ses raisons de s'accorder un satisfecit, entre deux tintements de fourchettes. Car, qu'on se le dise : l'UMP d'aujourd'hui « n'a plus rien à voir » avec ce qu'elle était.

Le maire de Meaux (Seine-et-Marne) estime avoir « transformé la gouvernance du parti » et veut « l'acter ». M. Copé avait promis de faire de l'UMP, qu'il estimait sclérosée et cantonnée dans un rôle de faire-valoir du gouvernement, un lieu de débat. Mission accomplie, explique-t-il. Les critiques de ceux qui l'accusent d'avoir mis le feu à la maison en nourrissant des polémiques telles que celles sur la laïcité et les 35 heures, au risque de diviser son camp ? « Tout le monde a maintenant compris comment je fonctionne », balaie-t-il.

La chronique de ses différents

affrontements avec François Fillon n'est, à l'en croire, plus qu'une histoire ancienne. « Nos rapports se sont considérablement apaisés », jure-t-il. Même s'il admet que « ça partait de très bas » : « On n'était pas loin d'avoir trouvé du gaz de schiste. »

Qu'importe si, à Matignon, on estime toujours devoir affronter une guérilla à l'Assemblée nationale, entretenue par M. Copé, influent sur le groupe UMP. La bronca contre la suppression des panneaux avertissant des radars fixes ? « C'est la faute du système », balaie, magnanime, M. Copé. Pour lui, il s'agissait d'une décision de « technos », prise trop rapidement. Il assure avoir joué « l'apaisement » et le « rassemblement ».

### « On travaille »

M. Copé est satisfait. Pour montrer, à propos de la primaire du PS, que « pendant qu'ils s'écharpent, on travaille », il a chargé jusqu'à la saturation le programme des conventions thématiques de l'UMP : la justice sociale le 8 juin, la ruralité le 12 juin, les femmes le 21 juin, le numérique le 28 juin, la refondation sociale le 5 juillet, l'immigration le 7 juillet, la défense le 12 juillet.

Le débat sur l'immigration promet : l'ex-premier ministre Jean-Pierre Raffarin a déjà annoncé qu'il n'était « pas du tout » acquis à l'idée de réduire l'immigration légale, comme le souhaite Claude Guéant, le ministre de l'intérieur. « Ce n'est pas grave. C'est gagnant pour tout le monde. Vous, ça vous fait écrire des papiers, et nous, ça nous fait occuper tout l'espace. Ça me va bien », assure M. Copé. ■

Pierre Jaxel-Truier

### Attentat de Karachi

## La cour d'appel de Paris transmet une QPC sur le secret-défense

La cour d'appel de Paris a accepté, vendredi 27 mai, contre l'avis du parquet général de transmettre à la Cour de cassation la question prioritaire de constitutionnalité (QPC) déposée par les familles des victimes de l'attentat de Karachi. Cette QPC, soulevée par M<sup>e</sup> Olivier Morice, vise à contester la loi du 29 juillet 2009 sur le secret défense, qui empêche les juges de perquisitionner sans autorisation dans les lieux classifiés. Dans ses attendus, la cour d'appel estime que « les dispositions législatives mises en cause (...) instaurent un régime dérogatoire incontestable au principe de la liberté des investigations nécessaires à la mise en œuvre de la vérité judiciaire, de nature à créer le risque d'une atteinte à un droit à un procès équitable qui se caractérise notamment par un tribunal de pleine juridiction et le respect de la séparation des pouvoirs. » M<sup>e</sup> Morice a salué « une grande victoire ». ■ Gérard Davet et Fabrice Lhomme

### Justice L'ancien ministre Jean Auroux coupable de prise illégale d'intérêt

Le tribunal correctionnel de Lyon a déclaré Jean Auroux, vendredi 27 mai, coupable de « prise illégale d'intérêt », mais l'a dispensé de peine. Ancien ministre du travail (1981-1983), M. Auroux était poursuivi pour avoir signé, alors qu'il était maire de Roanne (Loire), un contrat avec Arcadia, une association d'aide aux personnes âgées qu'il présidait.

### Intégration Thierry Mariani : « Une bonne partie des jeunes qui ont des problèmes sont issus de l'immigration »

« Une bonne partie des jeunes qui ont des problèmes sont issus de l'immigration », a déclaré le secrétaire d'Etat aux transports, vendredi 27 mai, sur le « Talk » Orange-*Le Figaro* en se disant d'accord avec le ministre de l'intérieur Claude Guéant, qui avait affirmé que « les deux tiers des échecs scolaires, c'est l'échec d'enfants d'immigrés ».

### Psychiatrie Un enfant de 9 ans mis à l'isolement

Un garçon de 9 ans présentant des troubles du comportement a été interné pendant quatre jours dans une chambre d'isolement de l'hôpital de la Conception, à Marseille. « Cet enfant ne relève pas d'un enfermement psychiatrique. C'était des conditions quasi indignes, quelque chose de pas normal », a reconnu Christian Rossi, secrétaire général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Marseille. L'enfant a été transféré, vendredi 27 mai, à l'hôpital Sainte-Marguerite.

## A Gentilly, un cyberspace convivial pour réduire la « fracture numérique »

La municipalité a ouvert ce lieu pour résoudre les difficultés d'utilisation des technologies

### Reportage

Concentrée devant son ordinateur, Huguette François, « est là pour Fredo ». Comme tous les vendredis, une fois par semaine, la retraitée pianote sur son clavier à la recherche d'informations sur Frédéric François, le chanteur populaire d'origine italienne dont elle est fan depuis 1973. Et si elle « s'est mise à Internet », c'est pour le latin lover, explique-t-elle, sans lever les yeux de son écran.

Huguette François fait partie des 900 habitués qui, cette année encore, vont pousser la porte du cyberspace municipal de Gentilly (Val-de-Marne). Dans ce lieu ouvert depuis 2003, et entièrement financé par la municipalité, tout est fait pour désacraliser l'informatique et permettre à tous d'accéder aux technologies de l'information. Le décor est particulièrement soigné. Les ordinateurs portent des noms de fruits et s'alignent au milieu des plantes vertes et des œuvres d'art, issues du fonds d'art contemporain de la ville.

Cet après-midi, Alissa Ouechni, 36 ans, figne son site Internet, sur « Cassis », un gros PC. La jeune femme, qui a fondé une compagnie de danse pour enfants, est autoentrepreneuse. A l'aise avec Internet, elle s'est pourtant trouvée démunie au moment de réaliser son propre site. « Il me fallait une vitrine commerciale, explique la jeune femme. Mais sans l'aide du cyberspace, je n'aurais pas pu m'en sortir. » Son cas n'est pas exceptionnel. « Beaucoup de gens se sont lancés dans l'autoentrepreneuriat, sans se rendre compte de ce que ce statut implique », explique Amaury Fruchard, responsable du cyberspace. Pour se faire connaître, il faut faire un site, donc déposer un nom de domaine, réaliser des cartes de visite, des affiches... »

L'inscription est gratuite. Elle donne droit à un crédit annuel de 12 heures. Au-delà de ce quota, l'utilisateur paie 2 euros par heure d'utilisation. La recherche d'emploi, les démarches administratives et les apprentissages de base (entraînement à la souris...) ne sont pas décomptés dans le crédit d'heure.

Cette accessibilité attire des populations très diverses. « Nous

ne segmentons pas les publics. Nous avons des retraités, des actifs en recherche ou en emploi, des jeunes... », analyse Magali Vacherot, l'animatrice multimédia. Aujourd'hui, tout le monde peut à un moment ou à un autre se trouver dépassé par les technologies. « La plupart des gens sont des autodidactes d'Internet. Ils surfent sans problème jusqu'au jour où ils tombent sur un os et c'est la panique », poursuit Magali Vacherot.

Amaury Fruchard, le responsable, témoigne aussi de cette évolution. « A nos débuts, les gens venaient car ils n'avaient pas d'ordinateur ou de connexion. Aujourd'hui, la fameuse fracture numérique est souvent une fracture cognitive (« comment je fais pour »), qui n'est pas seulement liée aux



Une séance de formation au cyberspace de Gentilly.

ROBERTA VALERIO POUR « LE MONDE »

moyens financiers. » Comme une illustration à ses propos, un homme entre, portable flambant neuf sous le bras. Il s'installe dans l'espace Wi-Fi, sous la houlette du responsable.

« Chez vous, vous avez accès à Internet grâce à cette box », explique Amaury Fruchard. S'engage un dialogue de sourds. « Je ne sais pas ce que c'est, le serveur, le machin... », avoue l'homme. « Si vous voulez, nous dispensons des sessions gratuites d'initiation deux fois par semaine », avance Amaury Fruchard.

En plus des formations, le cyberspace est aussi là pour cerner les besoins. « Beaucoup arrivent en disant : je veux faire du Word, de l'Internet... Nous essayons de reformuler de façon pragmatique leurs envies pour les aider à ne pas tom-

ber dans les écueils du suréquipement. »

Crâne chauve, jovial, Jamshid Golmakani, 53 ans, réalisateur de documentaires d'origine iranienne, fréquente depuis longtemps le cyberspace. « J'avais deux ordinateurs chez moi mais j'étais nul », explique-t-il. « Pendant trois ans, j'ai même été abonné à Internet mais sans savoir vraiment l'utiliser. » Aujourd'hui, il se sent « à l'aise », au point d'avoir envie d'aller plus loin. « Attention, c'est pas une passion, prévient-il, mais aujourd'hui, qui peut faire sans l'informatique ? »

Si 30 % du temps passé sur les machines est utilisé pour la recherche d'emploi, on vient aussi ici pour consulter et envoyer ses courriels, acheter en ligne, regarder des vidéos, jouer... le tout dans une ambiance conviviale. Et à la moindre difficulté, l'équipe est là. C'est ce qu'apprécie Betty Devaud, jeune retraitée, mal-voyante depuis six ans. Bénévole de l'association des malades et handicapés (AMH), Betty Devaud, qui possède un portable mais n'a pas de connexion Internet chez elle, « se débrouille » pour les tâches courantes. Mais elle apprécie de trouver « de l'assistance et de la patience », et des postes adaptés à son handicap. « On essaie de rendre des petits services », résume modeste Amaury Fruchard.

Unité centrale à bout de bras, Moussa Diabate est justement venu pour ça. A deux reprises, il a essayé tout seul de réinitialiser sa machine. En vain. En cinq minutes, Amaury Fruchard résout le problème. « Merci, Mac Gyver [héros d'une série télévisée américaine, bricoleur de génie] », envoie le jeune homme dans un grand sourire. ■ Catherine Rollot

## L'isolement social accentue le fossé technologique

des plus de 75 ans disposent à leur domicile d'un ordinateur et 15 % ont une connexion Internet. A l'inverse, 90,8 % des 15-24 ans ont accès à un ordinateur et 83,73 % ont Internet à la maison.

### Par manque de temps

Deuxième groupe de population fragilisée dans l'accès aux technologies, celui des personnes aux faibles revenus. 34 % d'entre elles sont équipées à domicile et 28,2 % ont accès à Internet contre respectivement 91 % et 87,1 % pour les revenus les plus élevés. Enfin, le fossé culturel prive les moins instruits des possibilités de l'outil informatique. Ses différents facteurs se croisent, excluant de fait

toute une population de la société du numérique.

Anthropologue des usages des technologies de l'information à l'université Rennes-II, Pascal Plantard est un des spécialistes français des questions de fractures numériques. Auteur de l'ouvrage *Pour en finir avec la fracture numérique* (Ed. Fyp), il considère que le décriage de cette fracture est en réalité encore plus complexe. Selon le chercheur, « tous les indicateurs socio-économiques (âge, revenu, capital culturel) sont en train d'être rebattu par un autre facteur, l'isolement social ».

Ce phénomène qu'il a repéré dans ses travaux pour la première fois en 2009 fait sauter les catégo-

ries traditionnelles. « La fracture numérique ne se résume pas à ceux qui ont accès aux technologies, les comprennent et les utilisent, et les autres qui en sont exclus, rapidement identifiés comme pauvres, âgés, d'origine étrangère et très souvent de sexe féminin. »

Pour M. Plantard, l'absence de temps disponible à consacrer au numérique est aussi une raison de non-usage par les personnes qui se sentent isolées. Deux facteurs qui concernent toutes les générations et toutes les classes sociales, et qui ne peuvent pas être résolus uniquement par des solutions techniques comme le déploiement des réseaux à haut débit. ■

C. Ro.

Dimanche Soir Politique reçoit  
**Xavier Bertrand**, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé

dimanche 29 mai à 18h10 sur i>TELE et France Inter

A retrouver sur : franceinter.com, itele.fr, Dailymotion et *Le Monde.fr*



Le Monde

Dailymotion